

STRATÉGIE DE LA FONDATION HEWLETT POUR L'ÉQUITÉ REPRODUCTIVE MONDIALE

RAPPORT DE SYNTHÈSE : EXAMEN DE LA PREMIÈRE PHASE D'APPRENTISSAGE

Susanna Dilliplane, Rhonda Schlangen, Julie Tumbo et Coumba Touré

En septembre 2021, la Fondation William et Flora Hewlett a lancé sa stratégie d'Équité reproductive mondiale (GRE) ([Global Reproductive Equity \(GRE\) strategy](#)). Fondée sur l'engagement de longue date de la fondation à faire progresser la santé et les droits sexuels et reproductifs (SDSR), cette stratégie vise à ce que « les femmes et les filles d'Afrique de l'Est et de l'Ouest, en particulier celles qui sont confrontées aux obstacles les plus importants, soient de plus en plus en mesure de rechercher, d'accéder et d'utiliser des soins de santé reproductive complets - y compris des soins d'avortement - pour favoriser leur santé, leur bien-être et leurs aspirations de vie ». La stratégie GRE se concentre sur **quatre domaines de travail interdépendants** : le renforcement des écosystèmes, le changement narratif, les solutions pour atténuer les inégalités dans l'accès et l'utilisation de la contraception et des soins en matière d'avortement, et l'avortement sans risque. Une équipe de consultants indépendants en apprentissage et en évaluation, les auteurs de ce rapport, accompagne l'équipe du GRE dans la mise en œuvre de la stratégie. Nos efforts pour faciliter l'apprentissage et l'amélioration tout au long de la mise en œuvre de la stratégie impliquent de multiples activités, y compris la première évaluation de l'apprentissage résumée dans ce document.

Comment la fondation cherche à soutenir l'équité reproductive au niveau mondial

Conformément à l'accent mis par la stratégie GRE sur l'équité, les droits et la justice, la Fondation vise à appliquer une **optique d'équité à son approche** :

- En amplifiant la voix des femmes et des filles africaines confrontées aux plus grands obstacles en matière de SDSR, et en se concentrant sur la lutte contre les inégalités dans l'accès et l'utilisation de la contraception et des soins d'avortement sûrs ;
- En suivant une orientation holistique englobant la santé, les droits et la justice en matière de procréation et situant les résultats sanitaires dans le contexte de la vie, du bien-être et des aspirations des femmes et des filles ;
- En déplaçant le pouvoir et les ressources vers les acteurs les plus proches des politiques, des programmes, des récits et des systèmes SDSR qui en subissent directement l'impact.

La stratégie du GRE met également l'accent sur une **approche au niveau de l'écosystème pour faire progresser le changement** afin de soutenir un travail solide et efficace en matière de SDSR sur le long terme. Comme le reflète la théorie du changement du GRE, cette approche au niveau de l'écosystème reconnaît que les voies du changement sont complexes et dynamiques, englobant de nombreux acteurs œuvrant à faire progresser (ou à s'opposer) à la SDSR, ainsi que des changements contextuels. Il s'agit notamment des voies par lesquelles le pouvoir est partagé et déplacé, la complémentarité entre les différents acteurs de l'écosystème est renforcée, et l'apprentissage partagé et utilisé pour informer l'action. En cherchant à savoir si et comment ces voies contribuent aux progrès en matière de SDSR, la Fondation ne se contente pas de documenter ce qu'elle fait, ce que font ses partenaires bénéficiaires et d'autres acteurs des écosystèmes. Elle cherche plutôt à comprendre comment ils le font, c'est-à-dire à comprendre leurs méthodes de travail, les conditions auxquelles ils répondent et l'impact de ces méthodes de travail sur l'écosystème dans son ensemble.

Pour savoir ce qu'il faut pour faire avancer des changements complexes et dynamiques au niveau de l'écosystème, la Fondation a investi dans un **processus pluriannuel d'apprentissage et d'évaluation** (L&E-Learning and evaluation). L'accent est mis sur **la facilitation de l'apprentissage pour - et en conversation avec - le domaine de la santé et des droits sexuels et reproductifs (SDSR)**. Ce faisant, la Fondation s'éloigne intentionnellement des approches d'évaluation conventionnelles supposant un ensemble statique d'indicateurs évoluant de manière prévisible et linéaire vers le changement. Au contraire, le processus d'apprentissage et d'évaluation se veut itératif et réactif, générant et intégrant de nouvelles perspectives, leçons, réalisations et idées au fur et à mesure de la mise en œuvre de la stratégie GRE. Le processus d'apprentissage et d'évaluation (L&E) est animé par une équipe de quatre consultant·es indépendants intégrés dans l'écosystème SDSR soutenu par la stratégie GRE apportant des décennies d'expérience en matière de défense/plaidoyer et d'évaluation. L'équipe effectue trois bilans d'apprentissage sur une période de cinq ans afin de recueillir et de synthétiser des informations sur la manière de soutenir efficacement les changements envisagés dans la stratégie GRE, complétés par des activités permanentes visant à faciliter la réflexion, l'apprentissage et le partage entre le personnel de la Fondation, les partenaires et d'autres acteurs de l'écosystème.

Ce rapport résume les résultats de la première évaluation de l'apprentissage, réalisée au printemps 2023. L'examen de l'apprentissage s'est appuyé sur des informations tirées des documents de subvention, de la littérature, des observations de l'équipe de L&E et de 27 entretiens avec un échantillon ciblé de partenaires bénéficiaires et d'autres acteurs des écosystèmes SDSR, comprenant des personnes et des organisations engagées dans la prestation de services, le plaidoyer politique, la recherche, la création de mouvements, les arts et les médias, le travail communautaire local, le financement et le renforcement des capacités. L'examen offre un premier aperçu des signes de progrès dans les quatre domaines d'action de la stratégie, ainsi que des conditions et des méthodes de travail qui contribuent à expliquer les progrès ou l'absence de progrès.

Précision des termes clés

Dans le contexte de la stratégie GRE, Hewlett définit les **acteurs proches** comme étant ceux qui sont les plus proches des politiques, des récits, des programmes et des systèmes de RDSR et qui en subissent directement les conséquences :

- Les organisations ayant leur siège en Afrique
- Les mouvements féministes dont le leadership se trouve en Afrique
- D'autres acteurs de la société civile africaine, tels que les groupes de femmes enregistrés ou non et les défenseurs des droits humains.
- Les bureaux nationaux/régionaux d'organisations non gouvernementales internationales (ONGI)
- Les décideurs politiques nationaux et infranationaux*
- Les dirigeants communautaires*

Cette définition inclut les groupes d'acteurs soutenus directement ou indirectement par Hewlett à travers des intermédiaires, ainsi que les groupes d'acteurs que Hewlett ne finance pas ou avec lesquels la Fondation n'établit pas de partenariat (marqués d'un *).

Les **acteurs des écosystèmes SDSR** sont tous les acteurs œuvrant à l'avancement des SDSR dans une région. Hewlett élargit ce groupe en y incluant les groupes d'acteurs proches cités ci-dessus, ainsi que d'autres acteurs non proches qui cherchent à faire progresser le SDSR, tels que les bailleurs de fonds, certaines ONGI et les agences de développement multilatérales.

L'approche de la stratégie du GRE au niveau de l'écosystème reconnaît intentionnellement que ces deux termes s'étendent bien au-delà du portefeuille de subventions de la stratégie GRE.

1. Renforcement des écosystèmes

Un pilier important de la stratégie GRE se concentre sur le renforcement des écosystèmes SDSR en Afrique de l'Est et en Afrique de l'Ouest francophone (AOF). S'inspirant de l'objectif d'équité de la stratégie, le travail vise à renforcer les écosystèmes SDSR nationaux et régionaux dirigés par des acteurs proches. Le premier bilan d'apprentissage a mis en évidence des signes précoces de progrès sur trois éléments clés du renforcement des écosystèmes, articulés dans la théorie GRE du changement mais a également identifié un certain nombre de conditions qui entravent les efforts visant à faire avancer les progrès.

Création de liens et de cohérence au sein des écosystèmes SDSR

La stratégie du GRE vise à renforcer la capacité des acteurs des écosystèmes à se connecter les uns aux autres, à comprendre le travail de chacun et à coordonner, collaborer et/ou tirer parti de leurs rôles complémentaires au sein d'un écosystème SDSR. Les enseignements tirés du premier bilan des apprentissages suggèrent que des liens et des collaborations existent entre certaines organisations - par exemple, par le biais de réseaux, de forums, de plates-formes et de travaux de coalitions. Mais les conditions ne sont pas encore réunies pour que les acteurs des écosystèmes atteignent le niveau nécessaire de connaissance mutuelle, d'établissement de relations, de coordination et de collaboration pour tirer parti de leur complémentarité potentielle et progresser plus efficacement.

Les conditions faisant obstacle aux liens et à la complémentarité sont les suivantes :

- **Le manque de connaissance mutuelle, de partage et de coordination entre les bailleurs.** Cela contribue au chevauchement et à la concurrence entre les efforts des bénéficiaires au lieu de la synergie et de la complémentarité attendues, ce qui se traduit par une répartition inefficace et inefficace des ressources au sein de l'écosystème.
- **Un environnement hyperconcurrentiel pour des ressources limitées.** Alimentée par la pression exercée par les bailleurs pour s'attribuer le mérite des réussites ainsi que par les grandes opportunités de financement vers lesquelles les organisations se tournent en masse, la concurrence féroce pour les ressources nuit à la transparence et au partage entre les organisations.
- **Relativement peu d'espaces pour construire des relations durables et de confiance.** Les efforts déployés pour favoriser les liens peuvent ne pas atteindre leurs objectifs s'il n'existe pas d'espaces facilités ou de formats de rassemblement permettant aux acteurs des écosystèmes de réfléchir ensemble à leurs points communs, aux lacunes et aux domaines de complémentarité.
- **La tendance à impliquer le même groupe d'acteurs.** Les plateformes régionales et les autres efforts des bailleurs favorisant la collaboration ont tendance à impliquer le même ensemble d'acteurs familiers (souvent des ONGI), en laissant de côté les groupes communautaires locaux de moindre importance et des acteurs du mouvement qui représentent des populations marginalisées comme la communauté LGBTQIA+, les travailleurs du sexe, les femmes vivant avec un handicap et les réfugiés.

Renforcement des capacités des acteurs proches de l'écosystème

La théorie GRE du changement part de l'hypothèse selon laquelle le renforcement des capacités des organisations et des mouvements africains est un ingrédient clé pour soutenir les écosystèmes SDSR. Il s'agit notamment des capacités liées aux objectifs de développement organisationnel, comme la mobilisation des ressources et la planification stratégique, ainsi que des capacités dont les organisations doivent disposer pour être à l'écoute des communautés et des groupes d'intérêt. Le premier examen des enseignements a révélé que les organisations africaines soutenues par les ressources Hewlett en tant que bénéficiaires ou bénéficiaires secondaires ont été en mesure de renforcer ce type de capacités. Cela est dû en partie à la souplesse du financement et aux méthodes de travail adoptées par Hewlett et certains bailleurs et intermédiaires du Nord et de l'Afrique, qui ont réduit les contraintes pesant sur la capacité des organisations africaines à renforcer leurs capacités.

L'examen a également mis en évidence certaines conditions persistantes qui limitent la capacité des organisations et des mouvements :

- **Une inflexibilité omniprésente dans les pratiques de nombreux bailleurs de fonds et intermédiaires.** Il s'agit notamment de financements limités de projets et d'une adhésion rigide à des plans prédéterminés, qui entravent la capacité des organisations à répondre à l'évolution des besoins et du contexte des communautés.
- **Un espace inadéquat pour construire une solidarité et résoudre les tensions entre les acteurs du mouvement.** Le renforcement de la capacité du mouvement à construire une vision commune et une solidarité nécessite davantage d'opportunités pour explorer les différences de valeurs et donner la priorité à la guérison et au bien-être - à la fois au sein des organisations et entre elles.

Déplacement du pouvoir par le biais des méthodes de travail des bailleurs et des ONGI

Le déplacement du pouvoir est intégré dans de multiples voies de la théorie GRE du changement. Ce premier bilan des apprentissages s'est concentré sur la manière dont le pouvoir se manifeste dans le flux de ressources et le pouvoir de décision des organisations basées en Afrique. Au sein du portefeuille du GRE, il existe des preuves prometteuses des efforts déployés par Hewlett pour augmenter la proportion des subventions accordées aux organisations basées en Afrique, par opposition aux ONGI basées dans le Nord, au cours des 18 premiers mois de la mise en œuvre de la stratégie. Le pouvoir de décision a également évolué grâce à l'adoption de pratiques d'octroi de subventions plus équitables par certains partenaires intermédiaires de Hewlett. En revanche, d'autres efforts déployés par Hewlett - tels que le financement de bureaux nationaux ou régionaux d'ONGI dotés de personnel africain, plutôt que de leurs sièges dans le Nord - n'ont pas systématiquement abouti à un transfert de pouvoir, que ce soit au niveau interne au sein du personnel ou au niveau externe avec les partenaires de la société civile.

Les conditions faisant obstacle au transfert de pouvoir sont les suivantes :

- **Les structures de pouvoir institutionnalisées qui empêchent les ONGI d'adopter des pratiques plus équitables et plus inclusives.** Il s'agit notamment de systèmes et de normes rigides en matière de responsabilité qui dictent des conditions et des exigences restrictives en matière de subventions, et de structures de dotation centralisées qui concentrent le financement des coûts administratifs et opérationnels dans les sièges des pays du Nord.
- **L'utilisation courante de pratiques qui renforcent les déséquilibres de pouvoir par les principaux bailleurs philanthropiques et gouvernementaux des écosystèmes SDR.** Les données émanant de la première évaluation des enseignements suggèrent que les principaux bailleurs continuent de recourir à des pratiques qui renforcent les déséquilibres de pouvoir, telles que les subventions à court terme, rigides et basées sur des projets, les demandes de subvention et les exigences en matière de rapports qui prennent beaucoup de temps, et les changements perpétuels des priorités des bailleurs. Il est donc difficile d'intensifier le transfert de pouvoir au niveau des écosystèmes. Et les bénéficiaires de subventions sont pris entre deux feux, en essayant de s'adapter à la fois aux méthodes de travail « classiques » qui résistent au changement de pouvoir et aux méthodes de travail alternatives qui accordent la priorité au changement de pouvoir.

Les bailleurs sont particulièrement bien placés pour tirer parti de leur pouvoir en tant que détenteurs de ressources afin d'approfondir leur contribution aux écosystèmes SDR. S'inspirant en partie des leçons tirées des propres méthodes de travail de Hewlett, le premier examen des enseignements a permis de dégager les **pratiques clés des bailleurs qui facilitent le renforcement des écosystèmes** :

- **Le soutien aux liens et à la complémentarité** en réfléchissant intentionnellement à qui fait quoi dans un portefeuille, en créant un espace permettant aux bénéficiaires d'apprendre qui fait quoi dans le portefeuille et en encourageant les liens utiles entre les bénéficiaires, le cas échéant.
- **Le déplacement de pouvoir** en renforçant les flux des ressources vers la création de mouvements de base, en utilisant une approche réactive et à long terme axée sur les conditions et les pratiques pouvant contribuer à un changement durable et systémique, et en acceptant un apprentissage honnête sur la manière dont le pouvoir est - ou n'est pas - déplacé.
- **La priorité accordée à l'alignement et à la responsabilisation** des bailleurs en s'engageant et en se coordonnant avec d'autres bailleurs, et en élaborant une stratégie claire et coordonnée visant à promouvoir l'adoption plus large de meilleures pratiques de financement.

2. Récits sur la santé et les droits sexuels et reproductifs et l'égalité des sexes

Hewlett applique une optique exploratoire à son travail narratif naissant en Afrique subsaharienne, avec un programme d'apprentissage visant à comprendre si et comment les récits africains promouvant la SDR et l'équité entre les sexes influencent le discours public et le soutien aux politiques et aux programmes de SDR. Les premières informations recueillies lors de la première évaluation des connaissances ont mis en évidence des exemples de **récits dominants préjudiciables**, notamment des récits décrivant les femmes comme dépendantes et soumises, et présentant la SDR comme un « problème de femmes ». Les personnes interrogées ont identifié les **mécanismes institutionnels et culturels** par lesquels ces récits sont élaborés, diffusés et répétés, tels que le gouvernement, la religion, la politique et les médias. Elles ont également donné un aperçu préliminaire de **ce qui est nécessaire pour faciliter le changement de récit**, en soulignant qu'il est important de savoir **qui dirige les efforts** pour changer les récits (les Africains, pas l'Occident), **quelles histoires** sont racontées (les expériences vécues par les gens, y compris les expériences positives), et **quelles plates-formes et moyens** sont utilisés pour diffuser efficacement auprès d'un large public (y compris la culture pop, le divertissement grand public, et d'autres formes d'art).

Une autre observation plus large est le **manque de consensus et de clarté sur la définition** de ce qu'est un « récit », comment nous savons quand un changement narratif s'est produit, et à quoi ressemble le « travail sur le changement narratif ». Cela crée une ambiguïté et une confusion quant au contour de ce domaine de travail - notamment sur qui devrait y être associé, quelles en sont les preuves pertinentes et quels soutiens sont nécessaires pour faire avancer plus efficacement les récits de soutien. A titre d'exemple, les descriptions du travail sur le changement narratif faites par certains acteurs semblent faire référence à des tactiques et à des stratégies de plaidoyer et de communication. D'autres, comme **un rapport publié par Convergence Partnership**, ont cherché à clarifier les caractéristiques distinctes de communications stratégiques (par exemple, limitées dans le temps, liées aux demandes politiques actuelles, basées sur des valeurs actuellement partagées) par opposition au changement narratif (par exemple, sur des décennies, visant à établir ou à élever de nouvelles valeurs et à créer un « environnement d'autorisation durable » pour le changement). Pour approfondir ce domaine de travail, Hewlett a chargé une équipe de consultants en recherche d'explorer les principales questions d'apprentissage concernant les conditions nécessaires pour créer et maintenir des récits africains favorables et capables d'influencer l'opinion publique dans le domaine de la SDR et pour réduire l'influence des récits préjudiciables.

3. Solutions pour atténuer les inégalités en matière de SDR

La stratégie GRE se concentre sur la promotion de solutions visant à atténuer les inégalités dans l'accès et l'utilisation de la contraception et de l'avortement en soutenant les efforts d'élaboration et d'expérimentation de telles solutions, avec des possibilités de mise à l'échelle. L'examen a permis de partager les premières connaissances sur des solutions susceptibles de contribuer à remédier aux inégalités persistantes et sur les conditions permettant de garantir que ces solutions puissent être adoptées et mises à l'échelle.

Les partenaires bénéficiaires de subventions et d'autres acteurs du mouvement ont identifié les jeunes, les travailleurs du sexe, les personnes LGBTQAI+, les personnes déplacées, les éleveurs et autres femmes rurales comme étant les plus marginalisés. Les obstacles à l'accès sont généralement liés aux **ressources** (technologiques et financières pour accéder aux services et les payer) et à **l'identité** (travailleurs du sexe, adolescents célibataires sexuellement actifs et autres personnes faisant l'objet d'une stigmatisation sociale). Les obstacles sont également liés à la disponibilité **d'infrastructures et de services**. L'examen a permis d'identifier des innovations visant à lever un ou plusieurs de ces obstacles.

Trois catégories de solutions de prestation de services se sont distinguées en Afrique de l'Ouest et en Afrique de l'Est comme présentant des signes prometteurs de réponse et d'atténuation des inégalités d'accès subies par les groupes marginalisés.

1. **Les tactiques de prestation de services** se concentrent sur l'élargissement de l'accès à un groupe particulier en s'attaquant aux obstacles spécifiques qui limitent leur accès. Ces tactiques ont tendance à être très localisées et à s'attaquer à un éventail d'obstacles liés aux ressources, à la société et aux structures. Un exemple en est le renforcement de l'accès des travailleurs du sexe ou des personnes déplacées internes en s'assurant de la coopération des pharmaciens, en facilitant leur transport et en leur fournissant des téléphones portables pour que ces personnes puissent protéger leur vie privée lorsqu'elles commandent des pilules abortives et qu'elles accèdent à certaines informations. Les tactiques de ce type sont des solutions innovantes parce qu'elles atténuent directement les obstacles propres à une communauté marginalisée.
2. **Les modèles de prestation de services** œuvrent au niveau des systèmes de santé pour améliorer l'accès à un service spécifique (par exemple, l'accès aux contraceptifs, les soins liés à l'avortement) pour l'ensemble de la population, y compris les groupes marginalisés. Ces modèles impliquent généralement une collaboration avec les administrations locales ou nationales, en reflétant une approche conventionnelle de la mise à l'échelle par le biais de modifications structurelles susceptibles d'entraîner un changement systémique dans l'offre de services spécifiques. Un exemple est de s'attaquer aux obstacles économiques à l'accès en fournissant gratuitement des contraceptifs en partenariat avec les bureaux de santé des districts.
3. **L'avortement médicamenteux autogéré** a été le plus souvent cité comme une innovation révolutionnaire, car il permet de contourner les obstacles et d'élargir l'accès aux groupes marginalisés. Des exemples en sont la création de plateformes permettant d'accéder directement aux informations sur l'avortement médicamenteux ainsi que la collaboration avec les points de distribution, tels que les pharmacies, pour renforcer l'accès de la population aux médicaments de pour l'interruption volontaire de grossesse. Ces exemples et d'autres élargissent l'accès en protégeant la vie privée, en réduisant les préjugés des prestataires, en diminuant les coûts et en réduisant les obstacles logistiques.

La stratégie GRE vise à ouvrir la voie à des solutions innovantes qui favorisent l'équité dans la prestation de services. Bien que l'on puisse définir conventionnellement la « mise à l'échelle » pour les modèles qui s'intègrent dans des systèmes de santé entiers et qui s'étendent à des zones géographiques et à des populations entières, les enseignements tirés du bilan des apprentissages indiquent que l'innovation se produit également à l'échelle locale. Dans les deux cas, il s'agit d'éliminer les obstacles auxquels sont confrontées les personnes les plus marginalisées. Comme le prévoit la théorie GRE du changement, une approche au niveau de l'écosystème pour une mise à l'échelle réussie implique également le partage de données probantes sur ce qui fonctionne. D'après les informations recueillies pour le premier bilan des apprentissages, il n'est pas encore avéré que l'efficacité de ces solutions soit documentée et partagée de manière à permettre à d'autres organisations d'accéder à ces résultats et de les utiliser pour informer leurs propres efforts. Il est donc nécessaire d'approfondir la compréhension de cette voie vers le changement, en explorant les conditions nécessaires pour soutenir la production, le partage et l'utilisation des données probantes et de l'apprentissage afin d'éclairer les mesures à prendre.

4. Avortement médicalisé

La stratégie GRE vise à élargir l'accès à l'avortement médicalisé en prêtant attention aux contraintes et aux conditions qui ont entravé les progrès. Le premier bilan d'apprentissage a rassemblé des exemples prometteurs d'efforts influents pour **faire progresser les politiques, les lois et les réglementations**, et les a analysés pour déterminer les conditions qui permettent de progresser. L'analyse a également porté sur la manière dont les méthodes de travail de Hewlett et d'autres bailleurs de fonds soutiennent ces conditions, en déterminant qui ils financent et dans quelles conditions, ainsi que les liens et la complémentarité qu'ils soutiennent au sein de l'écosystème.

Dans toute la région, certains signes suggèrent que le travail de longue haleine visant à faire passer l'avortement de l'ombre au discours politique et public permet de réaliser des progrès progressifs. **Les progrès politiques et juridiques** sont illustrés par des changements significatifs au Bénin (voir les détails dans les reportages d'[Al Jazeera](#), [The Guardian](#) et [The New York Times](#)) et par des succès plus progressifs dans l'adaptation des tactiques législatives (Afrique de l'Est) et le développement des affaires judiciaires (Rwanda), qui, même s'ils n'aboutissent pas, permettent d'acquérir de l'expérience et de se faire des alliés. Les militants observent un **élargissement de l'espace public** pour aborder le sujet de l'avortement, ainsi qu'un sentiment de diminution de la stigmatisation et du risque lorsqu'ils s'efforcent d'inscrire l'avortement à l'ordre du jour public. Ils développent et s'appuient sur **une base de données probantes élargie et localement pertinente** pour éclairer les décisions politiques et juridiques et le discours public. Ces progrès sont le fruit **d'un plaidoyer et d'une influence soutenus et organisés de la part de la société civile**, en particulier des coalitions opérant dans les domaines juridiques, médicaux/de la santé et politique. Le tableau ci-dessous résume ces quatre domaines de progrès et donne un aperçu de la manière dont le changement se produit dans chacun d'entre eux.

Tableau 1. Avortement médicalisé : domaines de progrès et perspectives sur la manière dont le changement se produit

Domaines de progrès	Perspectives sur la manière dont le changement se produit
Politique/Juridique	<ul style="list-style-type: none"> ● Les coalitions/structures formelles apportent un soutien et une couverture politique/sociale à leurs membres, fournissent les structures nécessaires à la collaboration et aident à faire comprendre que l'accès à l'avortement est une priorité pour les décideurs politiques. ● Des coalitions expérimentées et dotées de ressources identifient les possibilités de modifier les tactiques de changement de politique et agissent en conséquence afin de maintenir la pérennité de la législation. ● Les défenseurs servent de ressources techniques fiables pour informer les politiques et les lignes directrices du gouvernement et impliquer les décideurs dans de nombreux domaines du gouvernement. ● Le Protocole de Maputo fournit une politique, une couverture politique et un effet de levier. ● La réduction de la stigmatisation permet au public d'exprimer ses préoccupations concernant les avortements dangereux et les efforts pour inclure l'avortement dans le discours public.
Espace public	<ul style="list-style-type: none"> ● Des exemples emblématiques des dommages causés par les avortements à risque attirent l'attention du public. ● Le débat sur l'avortement à risque est intégré à d'autres questions prioritaires. ● Les gens se familiarisent avec l'avortement médicalisé grâce à l'élargissement de son accès et de son utilisation.
Capacité de plaidoyer	<ul style="list-style-type: none"> ● Les coalitions/structures formelles sont soutenues par des ressources destinées à cultiver la compréhension de l'avortement chez leurs membres et leurs alliés. ● Les coalitions/structures formelles sont soutenues par des ressources leur permettant de s'engager dans des efforts de plaidoyer, d'apprendre et de maintenir l'attention et l'engagement. ● Les stratégies de plaidoyer reflètent les connaissances, la perspicacité et l'expérience des défenseurs et respectent leur capacité à développer des tactiques appropriées et efficaces.
Renforcement de la base	<ul style="list-style-type: none"> ● La recherche est conçue pour s'attaquer aux obstacles spécifiques à l'accès aux services d'avortement sans risque et pour les relier à des solutions politiques.

Pour cultiver les conditions propices au progrès, il est nécessaire de tenir compte du fait que l'avortement est très contesté, très sensible et très politisé. Les réactions négatives, allant de l'ambivalence passive à la résistance organisée, sont courantes, y compris parmi les personnes travaillant dans le domaine de la santé génésique. Les programmes visant à soutenir l'accès à l'avortement médicalisé sont également susceptibles d'être rejetés en raison de l'histoire du colonialisme américain/européen et des programmes de développement international néfastes qui ne sont pas en phase avec la culture ou les valeurs africaines.

Les pratiques des bailleurs qui soutiennent les progrès en matière de politique d'avortement médicalisé impliquent de fournir des ressources et de travailler de manière à répondre à l'écosystème, ainsi que de soutenir les conditions permettant de cultiver la perspicacité, les alliés et les soutiens :

- **Concentration sur les multiples dimensions du changement à long terme.** Le désir des bailleurs de voir des changements rapides et un impact attribuable peut réduire l'ambition à des changements visibles et à court terme qui court-circuitent les perspectives de durabilité. Dans le cas de l'Afrique de l'Ouest francophone, par exemple, un programme de changement de politique étroitement défini par les bailleurs n'a pas permis de soutenir d'autres changements essentiels, tels que le développement du soutien aux prestataires de services. Lorsque les bailleurs **suivent des trajectoires de changement réalistes, ils peuvent contribuer à jeter les bases des progrès à venir.** A titre d'exemple, il y a plus de dix ans, Hewlett a financé les efforts déployés par les partenaires bénéficiaires de subventions pour développer leurs activités dans le domaine de l'assistance aux personnes handicapées. Cette trajectoire à plus long terme permet aujourd'hui d'opérer des changements dans la capacité des écosystèmes, dans le discours public (même s'il est balbutiant) et dans les progrès politiques.
- **Apport de ressources et d'un soutien aux stratégies ancrées localement.** Les défenseurs des droits humains affirment que le financement d'organisations ancrées dans les pays et les régions permet de garantir que les objectifs, les priorités, les stratégies et les tactiques d'avortement soient guidés par la sagesse, l'expérience, les connaissances et les compétences des défenseurs humains locaux. Certains bailleurs définissent avec insistance leur propre agenda ; Hewlett et d'autres bailleurs ont l'habitude de financer des **partenaires engagés qui développent la familiarité, les compétences, les relations, la perspicacité et l'expérience nécessaires pour diriger et adapter la politique d'avortement et le travail juridique.** Ces partenaires sont non seulement bien au fait des limites politiques et juridiques de l'avortement, mais ils sont également capables de plaider en faveur de services d'avortement sans risque dans les limites de la loi.
- **Soutien à des constellations de défenseurs engagés.** Les coalitions offrent une couverture sociale et politique aux militants. De nombreuses personnes interrogées ont déclaré qu'elles-mêmes ou leur organisation ne travailleraient probablement pas sur l'avortement sans de telles coalitions parce qu'elles craindraient d'être publiquement visées. Les coalitions offrent en outre des structures formelles pour l'allocation des ressources, l'alignement et la coordination. Les informations recueillies lors de la première évaluation des enseignements suggèrent que la stratégie GRE de Hewlett et le soutien à plus long terme des coalitions locales soutiennent leur capacité à s'engager dans un **plaidoyer adaptatif s'appuyant sur une expérience de plus en plus approfondie.**

La trajectoire imprévisible du changement de politique pour une question contestée comme celle de l'avortement médicalisé exige **des ressources actives et réactives.** Les organisations qui s'engagent à faire progresser l'accès à l'avortement médicalisé sont confrontées au double défi de travailler sur des changements très contestés et de disposer d'un financement limité. Le soutien de Hewlett et d'autres bailleurs conscients de ces conditions qui y répondent et cherchent à les modifier, commence à se traduire par des efforts influents pour faire progresser les politiques, les lois et les réglementations en matière d'avortement médicalisé.

Prochaines étapes du processus d'apprentissage

Ce premier examen de l'apprentissage a commencé à identifier où les méthodes de travail de Hewlett et d'autres acteurs des écosystèmes sont liées aux résultats escomptés, en particulier en ce qui concerne le renforcement des écosystèmes et l'accès à l'avortement médicalisé. L'examen a également mis en évidence des défis ou des lacunes dans les voies hypothétiques du changement, y compris des domaines où nous manquons d'informations ou de compréhension sur la façon dont les progrès se produisent ou pourraient se produire.

S'appuyant sur les enseignements tirés de la première évaluation de l'apprentissage, les prochaines étapes de la Fondation sont axées sur **la réflexion et le partage de l'apprentissage.** Il est important pour l'équipe GRE en interne - pour avoir le temps de réfléchir aux implications pour leurs propres hypothèses et méthodes de travail, et pour savoir où elles doivent concentrer leurs efforts d'apprentissage. Pour aider à ancrer ces réflexions dans la théorie du changement de la stratégie et l'approche au niveau des écosystèmes, l'équipe de l'apprentissage-évaluation facilite les discussions avec l'équipe GRE sur des questions telles que :

- Quelles réflexions le premier bilan des apprentissages suscite-t-il sur **les façons dont le changement de pouvoir se produit ou non ?** Où les barrières systémiques au changement de pouvoir sont-elles mobiles et où sont-elles plus enracinées ? Que faut-il faire (ou faire de plus ?) pour lever certains de ces obstacles ?
- Qu'apprenons-nous sur les **tensions entre la stratégie et les méthodes de travail du GRE par rapport aux autres systèmes et normes institutionnels** auxquels les partenaires doivent se conformer, tels que ceux établis par d'autres bailleurs ou les systèmes des institutions au sein desquelles ils opèrent ? Où et comment la Fondation Hewlett peut-elle atténuer ces tensions ?
- Quelles réflexions le premier bilan d'apprentissage suscite-t-il quant aux intentions de l'équipe du GRE de **renforcer le partage de l'apprentissage et des données probantes** avec les bailleurs ? Y a-t-il des domaines dans lesquels l'équipe du GRE pourrait cultiver plus profondément l'apprentissage et le partage avec d'autres acteurs des écosystèmes ?

La réflexion et le partage de l'apprentissage sont également importants pour les aspirations de l'équipe GRE à répondre aux besoins d'apprentissage de l'ensemble du domaine de la santé et des droits sexuels et reproductifs - offrir des moyens significatifs de partager l'apprentissage et d'impliquer activement d'autres acteurs de l'écosystème dans cet apprentissage. Convaincue que l'apprentissage se développe au fur et à mesure qu'il est partagé, la Fondation prévoit de s'appuyer sur la première évaluation de l'apprentissage pour alimenter les échanges d'idées entre les partenaires bénéficiaires, les bailleurs de fonds homologues et d'autres acteurs de l'écosystème. Grâce à ces échanges avec le terrain et à d'autres apprentissages générés par le processus d'apprentissage-évaluation, la Fondation poursuivra ses efforts d'exploration en profondeur et de manière créative de ce qu'elle doit encore faire pour progresser vers une vision ambitieuse et holistique de soins de santé reproductive équitables et complets en Afrique de l'Est et de l'Ouest.

Remerciements

Le premier bilan des apprentissages reflète les idées, la sagesse et l'expertise de nombreuses personnes - y compris les personnes interrogées et d'autres qui ont contribué aux conversations sur le SDRS par leurs écrits et leurs interventions publiques. Tous ont contribué à approfondir notre compréhension collective des conditions, des méthodes de travail et du contexte qui influencent les progrès en matière de RDS en Afrique de l'Ouest francophone et de l'Est.

Ce partenariat d'apprentissage s'articule autour de la vision d'Althea Anderson, de Janet Holt et d'Amy Arbreton, qui partagent un engagement profond en faveur de l'apprentissage et un enthousiasme pour l'exploration de nouveaux moyens de générer et de partager cet apprentissage. Elles ont été rejointes par de nombreux autres membres de la Fondation, en particulier Kim Brehm, dont le soutien a été essentiel pour permettre à l'équipe de l'apprentissage-évaluation d'exploiter les informations et de travailler en étroite collaboration avec la Fondation.

Ce rapport de synthèse a été rédigé par l'équipe de consultantes indépendantes chargées de faciliter le processus d'apprentissage-évaluation dans le cadre de la stratégie GRE : Coumba Touré (Sénégal), Julie Tumbo (Kenya), Rhonda Schlangen (États-Unis) et Susanna Dilliplane (États-Unis).